



# CONSEIL MUNICIPAL

## Compte rendu de la réunion du jeudi 1 avril 2010

### Ordre du jour

- I - **Compte administratif 2009**
- II - **Budget primitif 2010**
- III - **Taux d'imposition 2010**
- IV - **Subventions aux associations**
- V - **Questions diverses**

### *Ouverture de séance à 20h00*

#### I. Compte administratif 2009

Les résultats sont commentés par Mr le Maire.

Pour les **dépenses de fonctionnement**, il faut noter que certains postes sont en augmentation par rapport aux prévisions ; il s'agit notamment de l'électricité, l'alimentation, l'entretien des bâtiments. Par contre, on remarque une légère baisse en fournitures de voirie, entretien du matériel roulant, transport collectif et remboursement aux autres organismes, ce qui s'explique par la mise en service du restaurant scolaire qui a diminué la fourniture de repas par la Commune de Mérignies. Il serait souhaitable de mettre en place une comptabilité analytique qui nous permettrait de mieux surveiller certaines dépenses.

Pour les **recettes de fonctionnement**, il est constaté une légère augmentation pour les services, comme les repas à domicile, la cantine, l'étude, la garderie, ainsi que pour la compensation de Taxe Professionnelle.

Dans l'ensemble, les recettes ont été supérieures à ce qui avait été prévu et il a pu être dégagé un excédent de fonctionnement de plus de 242.500 €

En **investissement**, les **dépenses** s'élèvent à 422.122,50€. Le poste le plus important concerne la construction des vestiaires du football. Des travaux aux écoles et au restaurant scolaire ont été réalisés et il a été procédé à l'acquisition de petit matériel.

**Les recettes** se montent à 838.098,74€. La cession des terrains du lotissement rue de la Motte représente environ la moitié du montant des recettes. Il est dégagé un résultat de clôture de 445.193,07€ (excédent 2008 compris).

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

#### II. Budget primitif 2010

Pour les **dépenses de fonctionnement**, il est prévu une augmentation des charges des fournitures de voirie, due à l'hiver rigoureux (achat de sel, etc.), des locations mobilières (tracto-pelles pour les travaux réalisés par le personnel communal.), du coût du service Incendie (SDIS), des contributions et des subventions de fonctionnement. Une économie a été réalisée sur les primes d'assurances.

**Pour les recettes**, celles-ci sont en diminution (baisse de la compensation de la taxe professionnelle entre-autres). Le prélèvement pour la section d'investissement est donc en diminution sensible ; il s'élève à 186.435 €

*Le budget primitif s'élève à 1.280.000€ pour ce qui concerne l'investissement.*

*Le remboursement à l'Etablissement Public Foncier du solde du terrain de la rue de la Motte, plusieurs programmes routiers (Grande Rue, parking de la rue Nestor Longue Epée), des travaux de sécurité, le solde des travaux des vestiaires du football, une première tranche des travaux à l'église (grotte + chœur) et des travaux sur divers bâtiments (écoles, Maison des Associations) sont envisagés.*

*L'apport de subventions, les excédents 2009 et le prélèvement sur le fonctionnement équilibrent ce budget qui est approuvé à l'unanimité.*

### **III. Taux d'Imposition 2010**

Compte-tenu de la forte augmentation prévue à partir de 2010 de la contribution au SDIS et des recettes en baisse, il a été voté une majoration des impôts locaux de 2 %.

Les nouveaux taux sont donc fixés comme suit :

Taxe d'habitation : 11 %

Taxe foncier bâti : 14,22 %

Taxe foncier non bâti : 61,47 %

### **IV. Subventions aux Associations**

Cette année, le montant des subventions a été majoré de 2 %. Une subvention exceptionnelle de 500 € a été attribuée à une association dans le cadre d'un projet de reconstruction d'un orphelinat à Haïti.

### **V. Questions et informations diverses**

- Mr le Maire a été assigné au Tribunal Administratif pour refus de délivrance d'un certificat d'urbanisme en zone inondable ;
- le Conseil approuve la Convention-cadre avec la CCPP concernant le remboursement des frais de cantine pour les accueils de loisirs sans hébergement ;
- il valide le dossier FISAC pour l'attribution d'une subvention destinée à l'achat d'un camion-magasin (fromages et produits laitiers) par un commerçant de la Commune ;
- il donne un avis favorable à l'adhésion au SIDEN-SIAN des Communes de Ribecourt la Tour, Clarques, Vauxrezis, Delettes et Théroüanne, ainsi qu'à l'adhésion du Syndicat Mixte des aéroports de Lille-Lesquin et Merville au Centre de Gestion du Nord.
- Pour ce qui concerne le S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours), son Président, Mr Derosier, a reçu une délégation d'élus. Il reconnaît que l'augmentation est brutale et rude pour les collectivités et va donc demander à ses services de se pencher sur la question.

***La séance est levée à 23h00***